## TAHER (JIJEL)

# La foire de la discorde

***Une dizaine de commerçants de la commune de Taher ont protesté, hier matin, devant le siège du maire de ladite commune contre l'octroi d'une autorisation pour la tenue d'une foire commerciale dans une tente géante à l'entrée ouest de la ville.***

Les commerçants frondeurs contestent vivement la tenue de cette manifestation économique car ils estiment qu'elle porte un sérieux coup à l'activité commerciale au niveau du centre-ville.

Pour leur part, les services de la commune affirment qu'ils agissent dans un cadre légal et qu'ils ont le droit d'avoir recettes. Ils ajoutent, par ailleurs, qu'ils sont habilités à octroyer deux autorisations en l'espace d'une année selon certaines sources locales.

Les services de la commune ont constitué une commission intersectorielle dont la mission est d'examiner si cet opérateur a respecté les conditions de conformité de ce genre d'activité.

De son côté, le gérant de cette foire a indiqué que ladite commission a émis des réserves concernant certaines conditions et que l'ouverture de ladite foire a eu lieu hier mardi, après la levée de réserve.

**B. M. C.**

Photo : DR

## MILA

# Le médecin des pauvres !

***Un fait anodin mérite d'être souligné car il est probablement l'unique dans son genre en Algérie. Un médecin bien connu sur la scène locale à Mila, très sollicité car très compétent, selon ses nombreux patients, mais pas que cela !***

Le docteur Benabderrahmane El Hadi, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a pas changé la tarification de ses consultations depuis les années 1990, peut-être avant ! Alors que la Cnas rembourse les consultations chez un médecin généraliste sur la base d'une fourchette allant de 400 à 600 dinars, le docteur Benabderrahmane, lui, a préféré garder sa tarification initiale, à savoir, 200 dinars !

Renseignement pris, il s'est avéré que c'était un engagement pris avec sa défunte mère qui l'a imploré de ne jamais augmenter le tarif de sa consultation, afin d'aider, avec son savoir, ses semblables et, particulièrement, les pauvres et les démunis, et c'est chose faite !

Le docteur Benabderrahmane, qui exerce depuis une bonne trentaine d'années, a tenu parole et respecté son engagement moral, par conviction personnelle d'abord, et par respect et amour à l'être le plus cher qu'il a eu à connaître, ensuite.

**A. M'haïmoud**

## EL-TARF

# Deux tonnes de sardines avariées saisies

Deux tonnes de sardines impropres à la consommation ont été saisies, lundi à Berrihane (El-Tarf), à bord de deux véhicules utilitaires en provenance d'El-Kala, a-t-on appris, hier, auprès des services des Douanes algériennes.

Cette importante quantité de poisson bleu a été découverte au niveau d'un barrage dressé à la sortie de cette localité frontalière, a ajouté la même source, précisant que les sardines qui devaient être acheminées à Alger pour y être commercialisées, étaient «avariées à 100%».

Les deux véhicules ayant servi au transport ont été saisis tandis que les 2 tonnes de sardines avariées ont été incinérées près de Ramel-El-Souk, a-t-on affirmé, ajoutant qu'une amende de 20 millions de dinars a été infligée aux auteurs de cette tentative de commercialisation d'une denrée ne répondant pas aux normes d'hygiène requises.

**APS**

## COUP DE FILET DES GENDARMES À GUELMA

# 5 arrestations et 10 kilogrammes de kif traité saisis

***La gendarmerie de Guelma a annoncé lundi dernier la saisie de près de 10 kg de kif traité provenant de l'ouest du pays, lors d'une opération qui a permis l'arrestation de cinq personnes. 7,8 kg ont été découverts dans les domiciles de deux suspects, a indiqué la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de wilaya.***

L'enquête a démarré grâce à un renseignement parvenu il y a quelques jours à la brigade de recherche. Au fil de leur surveillance, les enquêteurs ciblaient des individus âgés entre 30 et 40 ans, tous originaires de Guelma, soupçonnés de s'adonner à un important trafic de drogue dans la région, provenant notamment de l'ouest du pays.

La suite de l'enquête a permis aux gendarmes de récupérer une autre quantité de kif traité, environ deux kilos, trois véhicules légers et un camion.

Trois autres prévenus ont été interpellés lors de cette saisie, considérée par les enquêteurs comme l'une des plus importantes réalisées dans la région de Guelma, a indiqué la même source.

**Noureddine Guergour**

## BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

# Prochaine réalisation d'une centrale électrique fonctionnant aux énergies renouvelables

***Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a affirmé lundi qu'une station électrique fonctionnant aux énergies renouvelables sera réalisée à Bordj-Bou-Arréridj dans le cadre d'un programme national du secteur portant sur la construction de 20 équipements de ce type.***

Ces stations qui fonctionneront à l'énergie éolienne ou solaire auront une capacité de production totale de 400 mégawatts en vue de porter d'ici 2030 à 25% la capacité de production d'électricité à partir des énergies renouvelables, a souligné le ministre au cours d'une visite d'inspection dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj. Le ministère de l'Energie «œuvre à réduire les coûts de production qui restent relativement élevés par rapport à l'énergie traditionnelle et ce, par l'encouragement des centres de recherche scientifique», a également affirmé M. Yousfi, rappelant que l'Etat algérien a accordé de nombreuses facilités au secteur privé en vue d'une production «de qualité, capable de rivaliser avec le produit importé».

Il a également insisté sur la nécessité de «diversifier les sources de richesse, notamment l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme et autres secteurs capables de dynamiser le développement afin de réduire la dépendance aux hydrocarbures».

S'agissant des approvisionnements en carburants, le ministre a instruit les responsables de l'entreprise Naftal à l'effet d'«accroître les capacités de stockage de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj afin d'éliminer les perturbations comme celles vécues lors de l'hiver dernier».

M. Yousfi a inauguré, au cours de sa tournée, une centrale électrique mobile d'une capacité de 200/30 kVA (kilovolt-ampère), dans la commune d'El-Mansoura, inspecté les projets de réalisation de deux stations-service et posé la première pierre d'un transformateur 30/60 kilowatts à El-Anasser.

Il a également procédé à la mise en service de la ligne électrique 60 kilowatts entre Bordj-Bou-Arréridj et la commune de Ras-El-Oued, avant de visiter une usine de fabrication de panneaux photovoltaïques initiée par le groupe industriel Condor.

Le ministre s'est également rendu dans les hameaux de Bir-El-Karma et d'Ermaïl, dans les communes respectives de Tixter et de Ras-El-Oued, où il a présidé des cérémonies de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 585 foyers ruraux.

**APS**